

Deuxième demi-journée consacrée au débat national sur l'école et son avenir.

Après la présentation de cette invitation à se pencher sur les thèmes relatifs à l'Education, un représentant du personnel enseignant a demandé la parole afin de manifester au nom de tous ses collègues l'indignation et le mécontentement de voir évincés de cette concertation une partie des partenaires du système éducatif, à savoir les personnels TOS en service pour le nettoyage et le rangement de la cuisine et du réfectoire après le repas servi aux élèves.

Suite à cette intervention, l'ensemble des personnels a quitté la séance, refusant ainsi de participer au débat.

C'est ainsi que neuf représentants des parents d'élèves ont pu participer, en un atelier unique, à la question répertoriée n° 18 conformément au choix émis par la commission du collège et dont voici l'intitulé :

Domaine : Améliorer le fonctionnement de l'Ecole

Sujet : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Suite à la lecture du sujet, d'emblée ont surgi des premières paroles des participants les noms de décentralisation et de déconcentration, avec leurs avantages et leurs inconvénients (inquiétudes). Ces deux mots clés ont naturellement généré des échanges, des discussions, des problèmes intéressants qui ont permis de traiter ainsi du service public, de la répartition des moyens et de la gestion des personnels, des compétences que devrait garder l'Etat, des partages des responsabilités et des retombées dans l'amélioration de l'efficacité du système éducatif.

L'état des lieux a permis de recenser les atouts de la décentralisation et de la déconcentration, mais aussi de souligner les zones d'ombre dans un souci d'une meilleure efficacité pour l'école de demain.

Avantages ou Atouts

- Amélioration du patrimoine immobilier ainsi qu'une mise à disposition de matériels modernes contribuant à une amélioration du fonctionnement de l'enseignement.
- Proximité : davantage de contacts et meilleure prise en compte des identités.
- Meilleure responsabilisation des instruments locaux liée à une implication locale plus développée
- Amélioration de la solidarité
- Emulation entre départements
- Avantage de la diversité

Zones d'ombre ou inquiétudes

- Désengagement de l'Etat au niveau financier certes, mais aussi un désengagement qui fait craindre une marchandisation de l'Education Nationale qui pourrait engendrer une privatisation, un démantèlement de l'Etat (remise en cause du service public)
- Des orientations ciblées en fonction du terrain économique : ces disparités pourraient être liées à des paramètres locaux certes mais l'Etat devrait unifier et remédier le cas échéant.
- Doit-on adapter et organiser l'enseignement et l'Education aux contraintes et tissus économiques locaux ou l'économie locale doit-elle s'adapter à l'enseignement et à la formation proposés sur le terrain ?
- Une crainte de voir naître des inégalités qui remettraient en cause certaines missions de l'Ecole (problème de la répartition des moyens)
- Qu'en serait-il de la validité et de l'unité des diplômes ? Que serait le service public ?
Un recrutement régional n'engendrerait-il pas des problèmes de ces ordres-là ? Le rapprochement décisionnel ferait-il perdre une certaine impartialité/ celle de l'Etat ?